

# Rapport sommet REL francophone

Ottawa, avril 2023

12 DÉCEMBRE 2023

Catherine Lachaine et Mélanie Brunet

Co-organisatrices et co-animatrices du Sommet REL francophone

[www.carl-abrc.ca](http://www.carl-abrc.ca)

# Table des matières

Table des matières.....	1
Préambule.....	2
Sommaire.....	2
<b>Remerciements et commanditaires .....</b>	<b>3</b>
Groupe de travail sur l'éducation ouverte (GTÉO) de l'ABRC.....	4
Panel sur la revendication.....	4
Bénévoles (Bibliothèque de l'Université d'Ottawa) : .....	4
Soutien technique et logistique (Bibliothèque de l'Université d'Ottawa).....	5
Le Sommet REL francophone a bénéficié du soutien financier des bibliothèques et des organismes suivants (en ordre alphabétique) :.....	5
<b>Introduction.....</b>	<b>6</b>
<b>Objectifs du sommet.....</b>	<b>7</b>
<b>Résultats .....</b>	<b>7</b>
Panel sur la revendication.....	7
Priorités identifiées .....	9
Priorités pour les REL francophones.....	12
<b>La suite .....</b>	<b>14</b>
<b>Références.....</b>	<b>16</b>
<b>Annexe 1 - Liste des participantes et participants .....</b>	<b>18</b>
<b>Annexe 2 - Programme du Sommet REL francophone .....</b>	<b>21</b>
<b>Annexe 3 - Questions pour le panel sur la revendication .....</b>	<b>23</b>

## Préambule

En juin 2021, l'Association des bibliothèques de recherche du Canada (ABRC) a commencé à mobiliser diverses parties prenantes, y compris des groupes étudiants nationaux, des porte-parole d'organismes provinciaux d'éducation ouverte, des universitaires et des spécialistes de l'éducation ouverte, ainsi que des personnes et des groupes d'établissements d'enseignement supérieur, afin d'élaborer une stratégie en matière de ressources éducatives libres au Canada. Grâce à ces efforts, le groupe *Stratégie nationale en matière de ressources éducatives libres (REL)* a été formé.

Après plusieurs rencontres, un sous-groupe diversifié de membre de la communauté praticienne et de spécialistes en ressources éducatives libres du système d'enseignement postsecondaire canadien a rédigé le *Cadre national de promotion des ressources éducatives libres au Canada* (ABRC, 2023), destiné à faciliter la coopération et la coordination des parties prenantes en matière de REL en ce qui concerne la promotion des REL à l'échelle nationale et présenter une série d'arguments et de considérations pour la participation du gouvernement fédéral dans le domaine des REL.

Pour cibler les priorités à mettre de l'avant lors des efforts de revendication, une série de trois sommets a été organisée pour réunir des membres de la communauté praticienne et des spécialistes et échanger sur la question. Les trois sommets suivent trois axes prioritaires soulignés par le *Cadre national de promotion des ressources éducatives libres au Canada* (ABRC, 2023), soit Infrastructure et politique, REL francophone et REL autochtones.

*Pour alléger le texte, le féminin est utilisé lorsqu'un vocabulaire épïcène et neutre juste ne permet pas d'exprimer correctement les idées.*

## Sommaire

Dans le cadre de la *Stratégie nationale en matière de ressources éducatives libres (REL)*, la Bibliothèque de l'Université d'Ottawa, avec l'appui de l'Association des bibliothèques de recherche du Canada (ABRC), fut l'hôte du Sommet REL francophone le 27 avril 2023. Deuxième de trois sommets, cet événement d'une journée a permis à plus d'une trentaine de leaders étudiants, membres du corps professoral, bibliothécaires, conseillères pédagogiques et spécialistes de l'éducation ouverte de la francophonie canadienne et québécoise d'échanger et d'élaborer des demandes relatives aux REL à l'intention du gouvernement fédéral.

Pour lancer ces discussions, six panélistes représentant des associations étudiantes et des organismes professionnels et communautaires ont partagé leurs expériences et suggestions pour une campagne de revendication réussie. Inspirées par ces conseils, les personnes participantes ont travaillé à l'élaboration de demandes communes propres aux REL en français et aux réalités francophones. Elles ont identifié six priorités :

- Ajouter un volet «ouvert » comme critère d'évaluation pour les subventions de recherche pour favoriser le partage et la vulgarisation scientifique et la mobilisation des connaissances auprès des citoyens canadiens
- Investissements dans l'intelligence artificielle pour la création et la traduction de REL pour réduire les coûts
- Incitatifs financiers à la collaboration pour la production et l'utilisation de REL en français (y compris la traduction)
- Dépôt coordonné et/ou moteur de recherche pancanadien pour héberger les REL, favoriser la découvrabilité du contenu canadien et développer des métadonnées harmonisées (et donner le mandat à Bibliothèque et Archives Canada pour la création et le maintien d'une plateforme de dépôt pérenne pour REL et collecte au niveau national)
- Fournir soutien financier pérenne pour la création, adaptation et publication de REL en français pour réduire l'écart de la publication éducative au Canada
- Rédiger une déclaration canadienne sur les ressources éducatives libres qui s'appuie sur la Recommandation sur les ressources éducatives libres (REL) de l'UNESCO

Une consolidation des demandes prioritaires des trois rencontres aura lieu après le dernier sommet en 2024 pour procéder à la rédaction des messages de revendication à l'intention du gouvernement fédéral et la mise en action de la *Stratégie nationale*.

## Remerciements et commanditaires

Les autrices de ce rapport tiennent à remercier les personnes suivantes pour leur contribution au bon déroulement du Sommet REL francophone :

## Groupe de travail sur l'éducation ouverte (GTÉO) de l'ABRC

- Sarah Coysh, Bibliothécaire, York University / Sous-groupe sur l'éducation ouverte francophone
- Joy Kirchner, Dean of Libraries, York University / Présidente
- Catherine Lamy, Bibliothécaire, Université Laval / Sous-groupe sur l'éducation ouverte francophone
- Karen Nicholson, Bibliothécaire, University of Guelph / Agente principale de programme, ABRC
- Sarah Shaughnessy, Bibliothécaire, University of Alberta / Sous-groupe sur l'éducation ouverte francophone
- Victoria Volkanova, Bibliothécaire, Université de Moncton / Sous-groupe sur l'éducation ouverte francophone

## Panel sur la revendication

- Frédéric Beaudet, Vice-présidence, Fédération étudiante collégiale du Québec (FECQ)
- Marianne Dubé, Coordonnatrice, fabriqueREL / Conseillère pédagogique, Université de Sherbrooke
- Susan Haigh, Directrice générale, Association des bibliothèques de recherche du Canada (ABRC)
- Cyrielle Ngeleka, Représentante des étudiantes et étudiants francophones, Fédération canadienne des étudiantes et étudiants (FCÉÉ)
- Louis-Alexandre Pen, Analyste politique, Fédération des communautés francophones et acadienne du Canada (FCFA)
- Chelsey-Lynn Rouselle, Étudiante et ancienne Commissaire à la revendication, Syndicat étudiant de l'Université d'Ottawa (SÉUO)
- Anne-Marie Roy, Agente principale campagnes et formation, Association canadienne des professeures et professeurs d'université (ACPPU)
- Marc-Antoine Tourville, Coordination aux affaires académiques, Union étudiante du Québec (UEQ)

## Bénévoles (Bibliothèque de l'Université d'Ottawa) :

- Caroline Boudreau, Commis aux acquisitions
- Victoria Cole, Bibliothécaire de recherche (Sciences de la santé)

- Marie-Cécile Domecq, Bibliothécaire de recherche (Sciences de la santé)
- Kathleen Gravel, Technicienne en métadonnées et en catalogage
- Liz Hayden, Bibliothécaire associée (Contenu et accès)
- Patrick Labelle, Bibliothécaire de recherche (Éducation, Psychologie, Service social)
- Marie Noël, Archiviste
- Julie Rochon, Technicienne, Conception et sensibilisation
- Thomas Rouleau, Gestionnaire principal, Services des droits d'auteur
- Alison Smedley, Étudiante stagiaire en compétences numériques
- Tyler Stephens, Assistant - Éducation ouverte (stagiaire coop)

### **Soutien technique et logistique (Bibliothèque de l'Université d'Ottawa)**

- Eric Charron, Adjoint aux ressources physiques et matérielles
- Luc Clément, Agent de ressources physiques et matérielles
- Josée-Anne Cyr, Adjointe exécutive
- Christophe Gallisaires, Commis aux ressources physiques et matérielles
- Julien Leblanc, Technicien principal en technologie de l'information
- Marianne St-Jacques, Conseillère intermédiaire, Communications et marketing
- Louis Tremblay, Ressources physiques et matérielles

### **Le Sommet REL francophone a bénéficié du soutien financier des bibliothèques et des organismes suivants (en ordre alphabétique) :**

- Association des bibliothèques de recherche du Canada (ABRC)
- BCcampus
- Bibliothèque de l'Université Laval
- Bibliothèque de l'Université d'Ottawa
- Campus Manitoba
- Conseil des bibliothèques postsecondaires de l'Atlantique (CBPA)
- eCampusOntario
- fabriqueREL

- McMaster University Library
- Syndicat étudiant de l'Université d'Ottawa (SÉUO)
- York University Libraries

## Introduction

Pour donner suite à la [Stratégie nationale en matière de ressources éducatives libres \(REL\)](#), un deuxième sommet, le Sommet REL francophone, a eu lieu le 27 avril 2023. Organisé par l'Association des bibliothèques de recherche du Canada (ABRC) en collaboration avec la Bibliothèque de l'Université d'Ottawa, le sommet fût tenu en personne et en ligne dans les locaux de la Bibliothèque.

Plus d'une trentaine de spécialistes se sont rassemblées, soit des leaders étudiants, des membres du corps professoral, des bibliothécaires, des conseillères pédagogiques et des membres de la communauté praticienne de la francophonie canadienne et québécoise (voir l'[Annexe 1](#)), afin de favoriser le développement de ressources éducatives libres en français au Canada.

La journée a débuté par un panel sur la revendication. Modéré par Marianne Dubé de la fabriqueREL, le panel composé de leaders étudiants et de spécialistes en relations gouvernementales a échangé leurs perspectives et recommandations pour une campagne de revendications réussie.

Les personnes participantes se sont ensuite regroupées pour travailler à l'élaboration de demandes communes propres aux REL en français et aux réalités francophones. Après des discussions actives, chaque groupe a présenté leurs demandes à l'ensemble des spécialistes présents. Un exercice de vote de style « dotmocracy », où chaque personne fut invitée à ajouter des points sur les feuilles à côté des demandes jugées les plus pertinentes, nous a permis de cibler des priorités communes.

Suite à cet exercice, nous avons travaillé à la rédaction de déclarations de revendication en suivant les conseils de nos panélistes pour des messages forts et convaincants auprès des parties prenantes et du gouvernement fédéral. Finalement, en fin de journée, nous avons discuté de ces déclarations et évoqué la suite pour la stratégie nationale de revendication.

Pour consulter le programme de la journée, voir l'[Annexe 2](#).

## Objectifs du sommet

Les objectifs de ce deuxième sommet étaient de rassembler des personnes étudiantes, des membres de la communauté praticienne et des personnes spécialistes pour retravailler les déclarations formulées au premier sommet sur l'infrastructure et les politiques à Toronto en novembre 2022 et développer de nouvelles déclarations qui incorporent le contexte et les réalités francophones pour mieux cibler des demandes qui seront présentées au gouvernement fédéral au cours des consultations prébudgétaires.

Cet exercice nous a permis de développer une vision et un message communs pour mieux concentrer nos efforts de sensibilisation en matière de REL auprès du gouvernement fédéral et de mieux circonscrire les demandes de financement à son intention pour favoriser l'avancement de ce dossier au Canada. Ces demandes pourront aussi servir de modèle pour revendiquer auprès d'autres instances gouvernementales, d'organismes subventionnaires et d'établissements d'enseignement.

Comme ce fut le cas pour le premier sommet, il ne s'agissait pas d'une conférence publique ouverte à toutes les personnes qui s'intéressent aux REL, mais plutôt d'une réunion de travail regroupant des individus déjà fortement impliqués dans ce dossier.

## Résultats

### Panel sur la revendication

En réponse à quatre questions (voir l'[Annexe 3](#)), les six panélistes ont partagé leurs expériences et suggestions pour une campagne de revendication réussie.

Tous ont soulevé l'importance critique d'un message clair, simple et concis afin d'attirer l'attention des interlocutrices, que ce soient des parlementaires, des conseillers politiques ou des fonctionnaires. Des milliers de demandes sont présentées à ces individus. Il faut donc un message qui se distingue et qui peut être facilement compris par quelqu'un qui n'est pas familier avec l'enjeu soulevé. Il est aussi essentiel d'identifier au préalable les personnes qui sont le plus aptes à s'intéresser à la question afin de bien cibler ses efforts de revendication. Ce message peut se distinguer en s'alignant clairement aux priorités gouvernementales, mais aussi au message d'autres parties prenantes pour représenter une voix unifiée. En fait, l'objectif premier est que l'enjeu au coeur des revendications devienne aussi celui des groupes fédéraux destinataires en démontrant pourquoi et comment ces demandes sont importantes pour les communautés et l'électorat.

Pour avoir un message clair, il faut que les objectifs de la campagne de revendication et les critères de réussite soient bien établis. Cherche-t-on une rencontre avec un ministre, une nouvelle politique, un projet de loi ou une autre action concrète de la part du gouvernement? Ce message doit répondre à cette question et aussi expliquer pourquoi à l'aide de données probantes de nature qualitative et quantitative. Comme l'expliquait un des leaders étudiants, il y a un "pourquoi" personnel, une histoire qui donne un visage humain à la question, et un "pourquoi" statistique appuyé par des chiffres, y compris les coûts associés. L'objectif, le pourquoi et les données à l'appui devraient être résumés dans un court document qui sera utilisé pour le contact initial. Un document plus étoffé devrait aussi être rédigé pour communiquer des renseignements additionnels sur demande.



Panélistes. À l'avant: Susan Haigh (ABRC), Frédéric Beaudet (FECQ), Marc-Antoine Tourville (UEQ), Louis-Alexandre Pen (FCFA), Chelsey-Lynn Rouselle (SÉUO). À l'écran: Cyrielle Ngeleka (FCÉÉ), Anne-Marie Roy (ACPPU). Photo par Marianne St-Jacques.

En effet, les panélistes ont aussi mis l'accent sur la constance des relations avec les destinataires et autres parties prenantes afin de créer des ponts, maintenir des liens et garder l'enjeu dans la conversation politique et parlementaire. L'importance de tisser des liens avec les membres du personnel des ministres, des députés (du gouvernement et de l'opposition) et des secteurs de la fonction publique pertinents à

l'enjeu n'est pas à sous-estimer. Ce sont ces personnes qui demanderont davantage de détails et qui ramèneront l'enjeu et le message à l'ordre du jour.

## Priorités identifiées

Les personnes participantes ont formulé plus de vingt-cinq demandes à l'intention du gouvernement fédéral en lien avec les ressources éducatives libres et l'éducation ouverte. Voici, en bref, les demandes identifiées. Certaines ont été condensées pour éviter la répétition

- Rédaction d'une déclaration canadienne sur les ressources éducatives libres qui s'appuie sur la Recommandation sur les ressources éducatives libres (REL) de l'UNESCO (2019)
- Subventions pour la traduction et la diffusion de REL en français en lien avec le Plan d'action pour les langues officielles (Patrimoine canadien, 2023)
- Incitatifs financiers à la collaboration pour la production et l'utilisation de REL en français (y compris traduction)
- Collaboration et coordination entre les provinces et les territoires pour les initiatives REL fédérales
- Dépôt coordonné/moteur de recherche pancanadien pour héberger les REL, favoriser la découvrabilité du contenu canadien et développer des métadonnées harmonisées. Donner le mandat à Bibliothèque et Archives Canada pour la création et maintien de plateforme de dépôt pérenne pour REL et collecte au niveau national.
- Développement d'un répertoire, du style boîte à outils, pour la création des ressources éducatives libres
- Constitution et coordination d'un réseau de spécialiste guide
- Subventions et soutien pour favoriser l'accessibilité des ressources actuelles et à venir
- Financement pour chaque 'cycle' d'interaction avec les REL (création, adoption, mise à jour, adoption) en français et dans les milieux francophones
- Mise en place d'une communauté de pratique à l'échelle nationale et de communautés de pratique centrées plus spécifiquement sur certains sujets (accessibilité, francophonie, REL autochtones, etc.). Le REFAD est un modèle d'un tel réseau.
- Campagnes de sensibilisation pour promouvoir les REL au Canada, en mettant en valeur les REL comme une valeur canadienne
- Soutien pour la conception de REL qui tiennent compte des questions de genre et soient culturellement et linguistiquement pertinentes, y compris la création

de REL dans les langues locales, en particulier dans les langues autochtones, qui sont moins utilisées, menacées et pour lesquelles les ressources sont rares

- Promotion de l'usage de REL dans la formation professionnelle, pour les nouveaux arrivants, par exemple.
- Subventions pour l'adaptation des ressources aux différentes communautés culturelles
- Investissements dans l'intelligence artificielle pour la création et traduction de REL pour réduire les coûts
- Mise en place d'une politique uniforme pour l'usage de licences libres et ouvertes qui permet la réutilisation sur toutes publications et ressources qui sont financées par l'État.
- Établir partenariat avec CMEC (Conseil des ministres de l'éducation du Canada) pour le soutien dans la création de REL au postsecondaire
- Développer un mandat de leadership en matière de REL au fédéral pour une participation active aux discussions et à la coordination des efforts et actions internationales auprès de la francophonie.
- Fournir soutien financier pérenne pour la création, adaptation et publication de REL en français pour réduire l'écart de la publication éducative au Canada, par exemple via le Fonds du livre ou les trois conseils (voir ACUFC et FCFA, 2022)
- Ajouter un volet "ouvert" ou "REL" comme critère d'évaluation pour les subventions de recherche pour favoriser le partage et la vulgarisation scientifique et la mobilisation des connaissances auprès des citoyens canadiens.
- Développer des programmes avec mention 100% REL où les frais associés à l'achat de manuel sont nuls dans les cégeps, collèges et universités (exemple de Zero Textbook Cost à Kwantlen Polytechnic University)
- Norme bibliométrique nationale, similaire à COUNTER, pour quantifier l'utilisation des REL
- Mettre en place des moyens dans les processus de promotion et de permanence pour reconnaître la valeur des REL au même titre qu'une publication savante



Participants en action. Photo par Catherine Lachaîne.

Après avoir compilé les demandes de chaque groupe (nous avons travaillé en groupe de 5 à 6 personnes), nous avons fait un exercice de vote pour cibler les demandes qui nous semblaient prioritaires. Chaque personne participante avait trois votes qu'il pouvait apposer sur les demandes qui résonnaient le plus pour eux. Au final, six priorités ont été identifiées :

1. Ajouter un volet “ouvert” ou “REL” comme critère d'évaluation pour les subventions de recherche pour favoriser le partage et la vulgarisation scientifique et la mobilisation des connaissances auprès des citoyens canadiens
2. Investissements dans l'intelligence artificielle pour la création et la traduction de REL pour réduire les coûts
3. Incitatifs financiers à la collaboration pour la production et l'utilisation de REL en français (y compris la traduction)
4. Dépôt coordonné et/ou moteur de recherche pancanadien pour héberger les REL, favoriser la découvrabilité du contenu canadien et développer des métadonnées harmonisées. Donner le mandat à Bibliothèque et Archives Canada pour la création et le maintien d'une plateforme de dépôt pérenne pour REL et collecte au niveau national.

5. Fournir soutien financier pérenne pour la création, adaptation et publication de REL en français pour réduire l'écart de la publication éducative au Canada (par exemple via le Fonds du livre ou les trois conseils)
6. Rédiger une déclaration canadienne sur les ressources éducatives libres qui s'appuie sur la *Recommandation sur les ressources éducatives libres (REL)* de l'UNESCO (2019)

## Priorités pour les REL francophones

Durant ce sommet, nous avons mis l'accent sur les priorités pour les communautés francophones du Canada. Le *Cadre national de revendication pour les ressources éducatives libres au Canada* (ABRC, 2023) soutient fortement que le statut bilingue du Canada le place dans une position unique pour appuyer la création de REL en français et en anglais (p. 24). De manière plus détaillée, le Cadre indique qu'au Québec, plus de 100 établissements d'enseignement postsecondaire offrent des programmes en français (Bureau de coopération interuniversitaire, s.d.; ACCQ et al., s.d.). Ailleurs au Canada, l'Association des collèges et universités de la francophonie canadienne (ACUFC) représente les intérêts collectifs des 22 établissements postsecondaires en situation minoritaire qui offrent des programmes en français. Dans son plan stratégique, l'ACUFC (2020) suggère qu'elle a un rôle à jouer dans la croissance économique du Canada et le mieux-être des communautés francophones en assurant la formation d'une main-d'œuvre bilingue qualifiée; en contribuant à la vitalité des communautés francophones minoritaires, un domaine de compétence à la fois fédéral et provincial; en contribuant à faire du Canada un chef de file de l'innovation au moyen de recherches en français et sur la francophonie dans les collèges et les universités et dans les communautés francophones minoritaires; et enfin, en augmentant l'offre et l'accessibilité des études postsecondaires en français afin d'établir un véritable continuum de l'éducation en français, un élément essentiel à la vitalité et à la viabilité de la Francophonie canadienne.

Il s'agit donc d'arguments solides pour des revendications auprès du gouvernement fédéral pour le développement de politiques, d'infrastructures et de soutien pour la création de REL en français. Plusieurs des priorités présentées plus haut visent précisément la francophonie.

- Subventions pour la traduction et diffusion de REL en français
- Incitatifs financiers à la collaboration des productions et l'utilisation de REL en français (y compris la traduction)

- Subventions pour l'adaptation des ressources aux différentes communautés culturelles
- Investissements dans l'intelligence artificielle pour la création et traduction de REL pour réduire les coûts
- Financement pour chaque 'cycle' d'interaction avec REL (création, adoption, mise à jour, adoption) en français et dans les milieux francophones

De plus, il est important de souligner que même si le gouvernement fédéral n'est pas directement responsable de l'éducation, il est responsable des questions liées aux langues officielles et au bilinguisme. Les demandes pourraient alors être faites en ciblant certaines lois et ministères précis.

Par exemple, Patrimoine canadien est le principal ministère responsable des langues officielles. Il soutient l'enseignement dans la langue de la minorité dans les établissements d'enseignement postsecondaire canadiens en fournissant des fonds d'investissement. Patrimoine canadien est également responsable du programme de la *Loi sur les langues officielles*, qui comprend des possibilités d'enseignement postsecondaire de qualité pour les communautés de langue officielle en situation minoritaire.

*La Loi sur les langues officielles* (1985) habilite spécifiquement le ministre du Patrimoine canadien à : (d) encourager et aider les gouvernements provinciaux à appuyer le développement des communautés minoritaires francophones et anglophones en général et en particulier, à offrir des services provinciaux et municipaux en français et en anglais et à donner aux membres des communautés minoritaires francophones et anglophones la possibilité de recevoir une éducation dans leur propre langue ; (e) encourager et aider les gouvernements provinciaux à donner à tous les Canadiens la possibilité d'apprendre le français et l'anglais.

Ce point est particulièrement important pour le Canada en tant qu'État membre des Nations unies. La déclaration de l'UNESCO (2019) vise à intégrer les REL pour aider tous les États membres à créer des sociétés du savoir inclusives et à réaliser le *Programme de développement durable à l'horizon 2030* (2015), en particulier l'objectif de développement durable (ODD) 4 - Éducation de qualité et l'ODD 10 - Réduction des inégalités dans et entre les pays.

La politique du multiculturalisme du Canada (*Loi sur le multiculturalisme canadien*, 1985) définit également le rôle du gouvernement fédéral dans la promotion du patrimoine culturel de la société canadienne, y compris la préservation et la mise en valeur des langues, par le biais d'institutions sociales, culturelles, économiques et

politiques. En finançant des programmes de création de contenu canadien, comme ceux destinés aux médias et à l'édition, le gouvernement fédéral promeut et renforce la connaissance du Canada pour les Canadiens et le reste du monde. Nous estimons que cette approche pourrait être appliquée aux REL afin de promouvoir notre culture et nos langues.

## La suite

Bien qu'il y ait une convergence des défis, des besoins et des priorités identifiés au cours des deux premiers sommets, notamment en ce qui a trait à l'engagement du Canada envers l'éducation ouverte au niveau international, la coordination entre les provinces et les territoires, la création d'un dépôt pancanadien de REL avec des métadonnées standardisées et un soutien financier pérenne pour créer ou adapter des REL et inciter la recherche dans le domaine, l'éducation ouverte en contexte francophone comporte des préoccupations bien distinctes :

- la traduction et la localisation de REL existantes et comment l'intelligence artificielle pourrait faciliter ces procédés pour favoriser la production de ressources en français
- la mise en place d'une communauté de pratique francophone pancanadienne
- un soutien financier pérenne pour la production de REL en français pour réduire l'écart dans la publication éducative dans cette langue au Canada, en particulier à l'extérieur du Québec
- le leadership du gouvernement fédéral au niveau international dans les discussions et la coordination d'initiatives REL au sein de la Francophonie

Le Sommet REL francophone se voulait le deuxième d'une série de trois sommets soutenus par l'ABRC et découlant des axes principaux identifiés dans le *Cadre national de revendication pour les ressources éducatives libres au Canada* (ABRC, 2023). Un Sommet REL autochtone est prévu en 2024 et vise à rassembler des spécialistes en éducation ouverte, des aînés et d'autres spécialistes des savoirs autochtones afin d'identifier les besoins et les défis particuliers et formuler des revendications propres à ces contextes.

Après la tenue du dernier sommet, les membres du groupe responsable de la *Stratégie nationale en matière de ressources éducatives libres (REL)* effectueront une consolidation des demandes prioritaires des trois rencontres et procéderont à la rédaction des messages de revendication à l'intention du gouvernement fédéral. Viendra ensuite la mise en action de la stratégie nationale en mettant de l'avant les

revendications formulées au moment opportun en tenant compte des priorités du gouvernement en place et des développements au niveau des langues officielles, du gouvernement ouvert, du soutien à la publication, de l'appui à la formation et au perfectionnement et des investissements dans l'infrastructure technologique, entre autres.

Depuis la tenue du Sommet REL francophone, les deux autrices de ce rapport ont eu l'occasion de partager les grandes lignes de la stratégie nationale au [Colloque REL](#) (organisé par la [fabriqueREL](#)) dans le cadre du 90e Congrès de l'Acfas à Montréal le 12 mai 2023. Elles ont participé à un panel sur le développement d'une politique de soutien aux REL avec Colin de la Higuera de Nantes Université et Stéphane Roux de l'Université de Sherbrooke et la fabriqueREL, permettant ainsi de renouer avec des personnes participantes du Sommet et d'échanger avec des créatrices de REL en français impliqués de près ou de loin dans le développement de politiques et le renforcement des capacités.

Un exercice similaire est prévu pour la conférence internationale OE Global à Edmonton en octobre 2023, avec une présentation sur le rôle de la francophonie canadienne dans le développement d'une stratégie nationale sur les REL.

## Références

Association des bibliothèques de recherche du Canada. (2023). *Cadre national de revendication pour les ressources éducatives libres au Canada*.

<https://www.carl-abrc.ca/wp-content/uploads/2023/06/Cadre-national-de-revendication-pour-les-ressources-educatives-libres-au-Canada.pdf>

Association des cadres des collèges du Québec, Fédération des cégeps, Fédération nationale des enseignantes et des enseignants du Québec, Collecto, COOPSCO, Centrale des syndicats du Québec, Association des collèges privés du Québec, Collèges et Instituts Canada, Synchronex et SPGQ. (s. d.). *Établissements*. Portail du réseau collégial de Québec.

<https://lescegeps.com/etablissements/cegeps>

Association des collèges et universités de la francophonie canadienne. (2020, 29 octobre). Plan stratégique: 2020-2025. [https://acufc.ca/wp-content/uploads/2020/11/Planification-strategique-2020-2025-ACUFC\\_V.pdf](https://acufc.ca/wp-content/uploads/2020/11/Planification-strategique-2020-2025-ACUFC_V.pdf)

Association des collèges et universités de la francophonie canadienne (ACUFC) et Fédération des communautés francophones et acadienne du Canada (FCFA). (2022). *Bâtir ensemble le postsecondaire en français de l'avenir, Rapport complet du Bilan des États généraux sur le postsecondaire en contexte francophone minoritaire*. <https://egpostsecondaire.ca/wp-content/uploads/2022/11/Rapport.pdf>

Bureau de coopération interuniversitaire. (s. d.). *Membres*. <https://www.bci-qc.ca/>

Loi sur les langues officielles, (L.R.C. (1985), ch. 31 (4e suppl.)). <https://laws-lois.justice.gc.ca/fra/lois/o-3.01/page-1.html>

Loi sur le multiculturalisme canadien, (L.R.C. (1985), ch. 24 (4e suppl.)). <https://laws-lois.justice.gc.ca/fra/lois/c-18.7/page-1.html>

Nations Unies, Assemblée générale. (2015, 21 octobre). *Résolution adoptée par l'Assemblée générale le 25 septembre 2015 - Transformer notre monde : le Programme de développement durable à l'horizon 2030*. Soixante-dixième session. A/RES/70/1. [https://unctad.org/system/files/official-document/ares70d1\\_fr.pdf](https://unctad.org/system/files/official-document/ares70d1_fr.pdf)

Patrimoine canadien. (2023). Plan d'action pour les langues officielles 2023-2028 : Protection. Promotion. Collaboration. <https://www.canada.ca/fr/patrimoine-canadien/services/langues-officielles-bilinguisme/plan-action-langues-officielles/2023-2028.html>

UNESCO. (2019, 25 novembre). *Recommandation sur les ressources éducatives libres (REL)*. <https://www.unesco.org/fr/legal-affairs/recommandation-open-educational-resources-oer>

## Annexe 1 – Liste des participantes et participants

Nom	Établissement/Organisation
Frédéric Beaudet	Fédération étudiante collégiale du Québec
Myriam Beaudet	Université de Sherbrooke
Nicolas Boivin	Université du Québec à Trois-Rivières
Marilou Bourque	Université Laval
Lise Brin	Université de Saint-Boniface
Mélanie Brunet	Université d'Ottawa
Sarah Coysh	York University
Marianne Dubé	fabriqueREL / Université de Sherbrooke
Alexandre Enkerli	Collecto - Services regroupés en éducation
Siri Gauthier	eCampusOntario
Susan Haigh	Association des bibliothèques de recherche du Canada
Rachel Harris	Université Concordia
Catherine Lachaine	Université d'Ottawa
Hubert Lalande	Université d'Ottawa

Jean-Michel Lapointe	Université du Québec à Montréal
Catherine Lamy	Université Laval
Graham Lavender	Association des bibliothèques de recherche du Canada
Laurence Mallette-Léonard	Fédération étudiante collégiale du Québec
Marie D. Martel	Université de Montréal
Muriel Mignerat	Université d'Ottawa
Mouna Moumene	École de technologie supérieure
Cyrielle Ngeleka	Fédération canadienne des étudiantes et étudiants
Karen Nicholson	University of Guelph / Association des bibliothèques de recherche du Canada
Boris Nonveiller	Université du Québec à Montréal
Virginie Paquet	Université de Montréal
Louis-Alexandre Pen	Fédération des communautés francophones et acadienne du Canada
Claude Potvin	fabriqueREL / Université Laval
Anne-Marie Roy	Association canadienne des professeures et professeurs d'université
Chelsey-Lynn Rousselle	Syndicat étudiant de l'Université d'Ottawa

Sarah Shaughnessy	University of Alberta
Marc-Antoine Tourville	Union étudiante du Québec
Lucie Vincent-Leblanc	Consortium national de développement de ressources pédagogiques en français au collégial
Victoria Volkanova	Université de Moncton

## Annexe 2 - Programme du Sommet REL francophone

8h00-8h30	Déjeuner
8h30-8h45	<p>Bienvenue et affirmation autochtone</p> <p>Allocution d'ouverture</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>Talia Chung, Bibliothécaire en chef et vice-provost (gestion des savoirs), Université d'Ottawa</li> </ul> <p>Mot de bienvenue</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>Yves Pelletier, Vice-recteur associé, Francophonie, Université d'Ottawa</li> </ul>
8h45-9h30	<p>Annonces</p> <p>Brève introduction des participantes et participants</p> <p>Présentation du cadre national</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>Mélanie Brunet et Catherine Lachaine</li> </ul>
9h30-9h45	<p>Cadre « Escalader la montagne » et déroulement du Sommet</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>Karen Nicholson et Catherine Lachaine</li> </ul>
9h45-10h00	Pause
10h00-11h00	<p>Panel sur la revendication avec leaders étudiants et spécialistes en relations gouvernementales</p> <p>Modératrice : Marianne Dubé, fabriqueREL / Université de Sherbrooke</p> <p>Panélistes :</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>Frédéric Beaudet, Fédération étudiante collégiale du Québec (FECQ)</li> <li>Susan Haigh, Association des bibliothèques de recherche du Canada (ABRC)</li> </ul>

	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Cyrielle Ngeleka, Fédération canadienne des étudiantes et étudiants (FCÉÉ)</li> <li>• Louis-Alexandre Pen, Fédération des communautés francophones et acadienne du Canada (FCFA)</li> <li>• Chelsey-Lynn Rouselle, Syndicat étudiant de l'Université d'Ottawa (SÉUO)</li> <li>• Anne-Marie Roy, Association canadienne des professeures et professeurs d'université (ACPPU)</li> <li>• Marc-Antoine Tourville, Union étudiante du Québec (UEQ)</li> </ul>
11h00-12h30	Formulation de demandes (travail en groupe)
12h30-13h30	Lunch
13h30-14h00	Exercice de vote sur les demandes
14h00-15h30	Exercice de rédaction de déclarations de revendication (travail en groupe)
15h30-15h45	Pause
15h45-16h30	Partage des déclarations de revendication
16h30-17h00	<p>La suite</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>• Catherine Lachaine et Mélanie Brunet</li> </ul>

## Annexe 3 - Questions pour le panel sur la revendication

1. Selon votre propre expérience, pourriez-vous nous présenter les principaux éléments d'une campagne de revendication réussie ? Pouvez-vous nous donner un exemple d'une campagne auprès du gouvernement fédéral que vous jugez particulièrement efficace?
2. La plupart des gens rassemblés dans le cadre de cet événement n'ont pas ou ont peu d'expérience de revendication et dans la formulation de demandes auprès d'instances gouvernementales (ou même institutionnelles). Si vous aviez un ou deux conseils à donner pour mener à bien une campagne de revendication auprès d'instances gouvernementales (en particulier le gouvernement fédéral), quels seraient ces conseils?
3. Le potentiel et les bienfaits des ressources éducatives libres sont évidents pour les participantes et participants à ce Sommet. Par contre, ce n'est pas nécessairement le cas pour nos interlocuteurs. Selon vous, quels sont les éléments essentiels d'un message de revendication efficace auprès d'instances gouvernementales qui ne connaissent pas les REL?
4. De ce que vous connaissez des REL, selon vous, quelle est la meilleure stratégie pour convaincre les gouvernements d'investir dans les ressources éducatives libres ? Comment les REL (particulièrement en contexte francophone) correspondent-t-elles aux domaines de compétences et aux priorités du gouvernement fédéral?